

RÉPONSE INTERMÉDIAIRE – R 008 A – 15.09

Réponse intermédiaire du Conseil administratif à la résolution R 008 – 15.06

déposée par Mme SCHAUFELBERGER et M. CHILLIER, Mmes AHMARI, BESSE, MATTENBERGER et ROCH, MM. AMBROSIO, ANGELOZ, ARDUINI, CERUTTI, CHAPPAZ, CHIARADONNA, MARTENS, NOBS, NOËL, RENAUD, REY, TSCHOPP et VALENTE

relative à l'objet suivant :

DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT DE GENÈVE , LE DOUTE N'EST PAS PERMIS

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La résolution R 008 – 15.06, votée par votre Conseil lors de sa séance ordinaire du 23 juin 2015, a été adressée comme demandé à l'OFAC, au Conseil d'Etat, de même qu'à la Direction de l'Aéroport de Genève (AIG).

Vous trouverez ci-joint copie des courriers envoyés, de même que de la réponse du 6 juillet 2015 de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC).

Thierry APOTHELOZ
Maire

Vernier, le 24 août 2015

Annexes mentionnées

Secrétariat général

T +41 (0)22 306 06 10
F +41 (0)22 306 06 11
secretariat-general@vernier.ch

PLEU / mhas / 04534

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Division Stratégie et politique aéronautique
Monsieur Marcel LUSKSCHWERDT
Vice-Directeur
3003 Berne

Vernier, le 25 juin 2015

Concerne : Résolution R 008 – 15.06 Développement de l'aéroport de Genève, le doute n'est pas permis

Monsieur le Vice-Directeur,

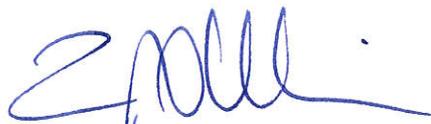
Permettez-nous de revenir vers vous avec une nouvelle résolution, adoptée par 30 OUI et 3 NON, par le Conseil municipal de la Ville de Vernier lors de sa séance ordinaire du 23 courant.

Le Conseil municipal déclare refuser l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan et exiger une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'Aéroport de Genève (AIG) à l'horizon 2030, comprenant différents scénarios, et la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA, de même qu'interdire tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin.

Il est par ailleurs demandé au Conseil administratif de transmettre ces textes à votre Office, à la Direction de l'AIG, de même au Conseil d'Etat.

Vous trouverez ci-joint copie de la décision prise ainsi que le projet de résolution déposé.

En vous remerciant de la bonne suite que vous voudrez bien donner à cette requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Directeur, à l'expression de nos sentiments distingués.



Thierry APOTHELOZ
Maire

Annexes mentionnées

Secrétariat général

T +41 (0)22 306 06 10
F +41 (0)22 306 06 11
secretariat-general@vernier.ch

PLEU / mhas / 04554

Conseil d'Etat de la République et Canton de
Genève
Case postale 3964
1211 Genève 3

Vernier, le 25 juin 2015

Concerne : Résolution R 008 – 15.06 Développement de l'aéroport de Genève, le doute n'est pas permis

Monsieur le Président,
Madame la Conseillère d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

Permettez-nous de revenir vers vous avec une nouvelle résolution, adoptée par 30 OUI et 3 NON, par le Conseil municipal de la Ville de Vernier lors de sa séance ordinaire du 23 courant.

Le Conseil municipal déclare refuser l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan et exiger une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'Aéroport de Genève (AIG) à l'horizon 2030, comprenant différents scénarios, et la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA, de même qu'interdire tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin.

Il est par ailleurs demandé au Conseil administratif de transmettre ces textes à votre Conseil, à la Direction de l'AIG, de même qu'à l'OFAC.

Vous trouverez ci-joint copie de la décision prise ainsi que le projet de résolution déposé.

En vous remerciant de la bonne suite que vous voudrez bien donner à cette requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, à l'expression de nos sentiments distingués.


Thierry APOTHELOZ
Maire

Annexes mentionnées

Correspondance
Ville de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier

Téléphone / Fax
+41 (0)22 306 06 06
+41 (0)22 306 06 60

Internet
mairie@vernier.ch
www.vernier.ch

Secrétariat général

T +41 (0)22 306 06 10
F +41 (0)22 306 06 11
secretariat-general@vernier.ch

PLEU / mhas / 04554

Direction de l'Aéroport international de
Genève
Monsieur Robert DEILLON
Directeur
Case postale 100
1215 Genève 15

Vernier, le 25 juin 2015

Concerne : Résolution R 008 – 15.06 Développement de l'aéroport de Genève, le doute n'est pas permis

Monsieur le Directeur,

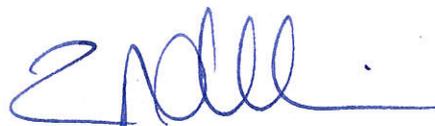
Nous vous transmettons une résolution, adoptée par 30 OUI et 3 NON, par le Conseil municipal de la Ville de Vernier lors de sa séance ordinaire du 23 courant.

Le Conseil municipal déclare refuser l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan et exiger une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'Aéroport de Genève (AIG) à l'horizon 2030, comprenant différents scénarios, et la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA, de même qu'interdire tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin.

Il est par ailleurs demandé au Conseil administratif de transmettre ces textes à votre Direction, au Conseil d'Etat, de même qu'à l'OFAC.

Vous trouverez ci-joint copie de la décision prise ainsi que le projet de résolution déposé.

En vous remerciant de la bonne suite que vous voudrez bien donner à cette requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments distingués.



Thierry APOTHELOZ
Maire

Annexes mentionnées



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des
transports, de l'énergie et de la communication DETEC

8 JUL. 2015

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Division Stratégie et politique aéronautique

CH-3003 Berne, OFAC

Courrier A

Monsieur Thierry Apothéloz
Maire
Ville de Vernier
Case postale 520
1214 Vernier

Référence du dossier : OFAC / 046.22-LSGG/00001/00002/00004
Votre référence : -
Notre référence : scl
Berne, le 6 juillet 2015

Résolution R 008 – 15.06 Développement de l'aéroport de Genève, le doute n'est pas permis

Monsieur le Maire,

Par la présente nous accusons réception de votre courrier daté du 25 juin 2015 concernant l'objet cité en titre. Nous avons bien pris connaissance des préoccupations que vous exprimez. A cet égard, nous sommes en mesure de vous répondre ce qui suit.

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) mène le processus de coordination du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) relatif à l'aéroport de Genève en partenariat avec le Canton de Genève et l'Aéroport International de Genève (AIG).

Dans ce cadre, le Canton de Genève a organisé trois séances d'information (12 janvier, 2 mars et 4 mai 2015) auprès des communes touchées par le développement de l'aéroport à l'horizon 2030 et pour lesquelles votre commune a été invitée. Le Canton de Genève a par ailleurs récemment informé qu'il entend poursuivre les échanges engagés avec les communes riveraines de l'aéroport. A cet égard, nous vous invitons à transmettre directement vos préoccupations auprès du Canton de Genève afin qu'elles puissent être reléguées, le cas échéant, au sein du processus de coordination.

Pour mémoire, vous aurez la possibilité, dans le cadre de la procédure d'adoption de la fiche PSIA de l'aéroport de Genève, de vous exprimer sur le projet de cette fiche et de remettre votre prise de position. La procédure d'adoption de ladite fiche est prévue dans le courant de l'année 2016.

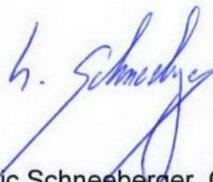
Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Ludovic Schneeberger
Adresse postale: **3003 Berne**
Siège: Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen
Tél. +41 58 465 08 95, fax +41 58 465 80 32
Ludovic.Schneeberger@bazl.admin.ch
www.ofac.admin.ch



En espérant avoir répondu à votre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Marcel Zuckschwerdt, Vice-directeur
Chef de la division Stratégie et
politique aéronautique



Ludovic Schneeberger, Chef de projet
Section Plan sectoriel et installations